

Désinfection raisonnée : devenez un expert et obtenez votre Certibiocide Désinfectants - Distanciel

DURÉE

13 heures en distanciel

CERTIFICAT

Certibiocide désinfectants

TARIF

100% pris en charge par le
Fare Propreté*



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir son certificat individuel Certibiocide Désinfectants
Appréhender la réglementation concernant l'utilisation des produits biocides
Mettre en oeuvre les mesures de prévention des risques pour la santé et l'environnement
Développer son expertise en désinfection raisonnée

PROCHAINES SESSIONS

Pour pouvoir visualiser les créneaux disponibles à la pré-inscription, vous devez renseigner trois informations concernant les participants (cela ne vous engage à rien et ne vous propose que les sessions avec des places encore disponibles).

- **Sessions** : [liste](#)

N'hésitez pas à [contacter votre centre régional](#) afin de connaître l'ensemble des sessions.

LE PROGRAMME

Certibiocide – 1^{ère} partie : (classe virtuelle (3h30)

Accueil et lancement de la formation

- Rappel sur les formalités administratives pour l'obtention du Certibiocide Désinfectants
- Questionnaire de positionnement en début de formation

Appréhender la réglementation concernant l'utilisation des produits biocides

- Identifier les produits biocides
- Respecter la réglementation liée à l'utilisation et au stockage des produits biocides
- Identifier les caractéristiques du certificat Certibiocide Désinfectants
- Utiliser les documents réglementaires

Trouver des pratiques qui limitent l'utilisation des désinfectants

- Définir l'hygiène
- Identifier les maladies communautaires et leurs symptômes
- Choisir le désinfectant approprié
- Définir les alternatives aux désinfectants
- Proposer un programme de désinfection raisonnée

Désinfection raisonnée (e-learning 2h30)

Etude du guide Fare Propreté / FEP / IRM : Maintien de l'hygiène et lutte contre la transmission manuportée de maladies communautaires

- Identifier les caractéristiques des maladies communautaires infectieuses transmissibles par contact manuporté
- Organiser la mise en oeuvre d'une stratégie d'intervention lorsque la contamination est avérée

- Organiser les prestations et appliquer les différents protocoles de nettoyage et de désinfection

Etudes de cas : Situation d'infection par une maladie contagieuse

- Promouvoir une gestion efficace des risques épidémiologiques et la protection de la santé publique
- Gérer des situations de risques épidémiologiques en mettant en oeuvre des mesures d'hygiène appropriées
- Planifier et organiser des mesures organisationnelles en mettant l'accent sur la communication, la formation, le suivi des agents et la sensibilisation aux gestes barrières.
- Développer un partenariat durable avec les clients
- Construire un argumentaire convaincant à partir de l'analyse des besoins clients et des avantages du service proposé

Désinfection raisonnée (classe virtuelle 3h30)

> Prévenir les maladies communautaires

- Prévenir et détecter les risques microbiologiques
- Identifier les maladies communautaires et la chaîne de transmission
- Promouvoir les règles d'hygiène et les gestes barrières

Lutter contre les maladies communautaires (échanges sur les études de cas)

- Définir une organisation pour la veille
- Adapter son organisation pour pallier aux maladies communautaires
- Adapter les stratégies d'intervention et les protocoles
- Choisir les détergents et les désinfectants
- Introduire la désinfection raisonnée dans la relation client

Adopter une posture de référent.

- Définir le rôle du référent dans la relation client
- Mettre en oeuvre le dispositif de veille sur les maladies communautaires
- Prévenir la contamination
- Adapter l'organisation du travail des équipes
- Définir une organisation pour la veille commerciale
- Informer les parties prenantes

Certibiocide – 2^{ème} partie : classe virtuelle (3h30)

Appliquer les mesures de prévention des risques pour la santé

- Analyser les situations d'exposition directe et indirecte
- Appliquer les mesures générales de prévention des risques chimiques
- Analyser la dangerosité des désinfectants
- Identifier les facteurs favorisant la pénétration dans l'organisme
- Identifier les catégories de personnes sensibles
- Appliquer les mesures en cas d'accident

Appliquer les mesures de prévention des risques pour l'environnement

- Identifier les risques de pollution liés aux produits biocides
- Prévenir les risques de pollution
- Appréhender les réglementations liées à la gestion des déchets
- Gérer les déchets

Evaluation certificative

- Evaluation finale pour l'obtention du certificat : QCM de 30 questions

PUBLIC

Dirigeant TPE/PME, Responsable d'agence, Acheteur, Responsable d'exploitation, Responsable QQSE

DURÉE

13 heures : 3 classes virtuelles de 3h30 + 1 e-learning de 2h30 - formation à distance

COMPÉTENCES VISÉES

Appliquer la réglementation en vigueur

Prendre les mesures de prévention liées à l'utilisation des désinfectants

Préconiser les solutions pour limiter l'utilisation des désinfectants

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de questionnement, un livret participant sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Animateurs :

Formateur(s) spécialisé(s) dans l'utilisation des produits biocides, la prévention des risques et dans la lutte contre les maladies communautaires

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Conditions réglementaires :

Les stagiaires doivent disposer d'un outil de connexion fonctionnel, incluant micro et webcam. Ils ont l'obligation de garder la webcam allumée pendant toute la durée du stage

Groupe : jusqu'à 30 personnes

*pour les entreprises à jour de leurs cotisations au Fare Propreté

Programme - version 3 novembre 2023

[Téléchargez le catalogue complet](#)

Code de formation SH602

INFORMATIONS UTILES

PUBLIC :

Dirigeant TPE/PME, Responsable d'agence, Acheteur, Responsable d'exploitation, Responsable QQSE

PROCHAINES SESSIONS :

[Voir les sessions programmées](#)

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉS :

Aucun

VALIDATION :

QCM de 30 questions.

Pour obtenir la certification, le participant doit obtenir une note minimale de 20/30.

En cas d'échec à l'évaluation, le participant devra suivre une formation complémentaire d'une durée de 2 heures. Les candidats absents à tout ou partie de la formation ne peuvent se voir délivrer le certificat.